

DASHBOARD AU 28.03.2024

Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (USD mn.)
Produits de taux	JPM GBI EM Global Diversified Index (USD) RI	103	244
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
1 2 3 4 5 6 7	-	-	

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en USD).
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN USD)



Performances cumulées au 28.03.2024 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
INDICE DE RÉFÉRENCE	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Performances calendaires au 28.03.2024 (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
FONDS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
INDICE DE RÉFÉRENCE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en USD). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
Source : BNP Paribas Asset Management

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions

POLAND (REPUBLIC OF) 1.75 PCT 25-APR-2032	3,56
MEXICO (UNITED MEXICAN STATES)	3,35
BRAZIL FEDERATIVE REPUBLIC OF	2,74
ROMANIA (REPUBLIC OF) 4.75 PCT 11-OCT-2034	2,74
CZECH REPUBLIC 1.50 PCT 24-APR-2040	2,40
URUGUAY (ORIENTAL REPUBLIC OF) 8.25 PCT	2,39
MEXICO (UNITED MEXICAN STATES)	2,30
POLAND (REPUBLIC OF) 2.75 PCT 25-APR-2028	2,25
BONOS DE LA TESORERIA DE LA REPU 2.30 PCT	2,18
SOUTH AFRICA (REPUBLIC OF) 8.75 PCT	2,04
Nb de positions dans le portefeuille	103

par Pays

		Contre l'Indice
Mexique	10,14	+ 0,14
Brésil	9,97	- 0,04
Pologne	8,58	+ 0,69
Indonésie	6,92	- 3,09
Malaisie	5,31	- 4,69
Afrique du Sud	5,30	- 2,92
Supranational	5,09	+ 5,09
Uruguay	4,81	+ 4,59
Roumanie	4,63	+ 0,36
République tchèque	3,80	- 2,67
Contrats de change	-0,01	- 0,01
Autres	31,28	- 1,64
Liquidités	4,18	+ 4,18
Total	100,00	

par Notation

AAA	7,91
AA-	3,80
A	8,87
A-	8,60
BBB+	7,69
BBB	21,34
BBB-	7,96
BB	15,27
BB-	4,11
Autres	10,26
Non noté	0,03
Contrats de change	-0,01
Liquidités	4,18
Total	100,00

par Devise

		Contre l'Indice
USD	12,34	+ 12,34
MXN	9,91	- 0,09
BRL	9,71	- 0,29
IDR	7,65	- 2,35
PLN	7,48	- 0,40
MYR	5,31	- 4,69
ZAR	5,15	- 3,08
UYU	4,81	+ 4,59
EUR	4,56	+ 4,56
INR	4,36	+ 4,36
Autres	28,71	- 14,95
Total	100,00	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 28.03.2024

Sources : Fitch, Moody's, S&P. Les notations < BBB- correspondent à la catégorie de titres à haut rendement ou titres spéculatifs

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.

Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.



RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Analyse du risque (depuis le lancement)

Fonds

Sensibilité (28.03.2024)	5,89
YTM (rendement actuariel) (28.03.2024)	7,68
Coupon moyen	5,67

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

La catégorie de risque se justifie par l'investissement sur des marchés émergents qui sont susceptibles d'afficher une volatilité supérieure à la moyenne en raison d'un haut degré de concentration, d'incertitudes accrues résultant de la quantité moindre d'informations disponibles, de la liquidité moindre ou d'une plus grande sensibilité aux évolutions des conditions du marché (sociales, politiques et économiques).

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de crédit :** le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- **Risque opérationnel :** en cas de défaillance opérationnelle au sein de la société de gestion, de l'un de ses agents ou du dépositaire, les investisseurs pourraient subir diverses perturbations (retard de paiement, de livraison...).

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée max.	3,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Frais courants estimés (31.12.23)	1,02%
Commission de gestion max.	1,40%

Chiffres clés

VL	107,81
12M VL max. (28.12.23)	109,61
12M VL min. (06.10.23)	97,26
Actif du compartiment (USD mn.)	243,70
Première VL	100,00
Périodicité de calcul de la VL	Journalière

Codes

Code ISIN	LU2537479359
-----------	--------------

Caractéristiques

Forme juridique	Compartiment de SICAV AMSELECT de droit Luxembourgeois
Durée d'investissement recommandée	5
Éligible au PEA	Non
Indice de référence	JPM GBI EM Global Diversified Index (USD) RI
Domiciliation	Luxembourg
Date de première VNI	05.04.2023
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Gérant délégué	Degroof Petercam Asset Management (DPAM)
Dépositaire	BNP PARIBAS, Luxembourg Branch
Devise de base	USD
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante



Caractéristiques

Article SFDR

Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales



GLOSSAIRE

Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Sensibilité

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration.

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

YTM (Rendement actuariel)

Calcul de rendement tenant compte de la relation entre la valeur d'un titre à l'échéance, le temps restant avant l'échéance, son prix actuel et son coupon.

Notation Arithmétique Moyenne

Moyenne pondérée des valeurs de notations des agences Fitch, Moody's et Morningstar présentes dans le fonds.

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.



« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

